



DENTA

L'assurance
d'un beau sourire.

Pour qu'un beau sourire ne devienne pas une question d'argent.

Les dents peuvent faire souffrir, sur le plan financier aussi! SWICA prend en charge une partie des traitements comme:

- les contrôles dentaires
- l'hygiène dentaire
- les traitements dentaires

Traitements dentaires, hygiène dentaire*

Niveau 1: 50 % des coûts, jusqu'à CHF 500.- par an

Niveau 2: 50 % des coûts, jusqu'à CHF 1000.- par an

Niveau 3: 75 % des coûts, jusqu'à CHF 1500.- par an

Niveau 4: 75 % des coûts, jusqu'à CHF 2000.- par an

Les corrections orthodontiques sont presque devenues la norme chez les enfants et les adolescents. Or elles coûtent très cher. Jusqu'à l'âge de 25 ans révolus, SWICA vous accorde de ce fait le double du montant de la somme assurée selon le tarif LAA pour les corrections orthodontiques. Passé l'âge de 25 ans, plus aucun montant n'est accordé pour les corrections orthodontiques.

Corrections orthodontiques*

Niveau 1: 50 % des coûts, jusqu'à CHF 1000.- par an

Niveau 2: 50 % des coûts, jusqu'à CHF 2000.- par an

Niveau 3: 75 % des coûts, jusqu'à CHF 3000.- par an

Niveau 4: 75 % des coûts, jusqu'à CHF 4000.- par an

* montants non cumulables.